

# RÉSIDENCE CANOPÉ

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

## LES OBJECTIFS

---

- Accompagner, aider, former les équipes éducatives dans leur environnement professionnel.
- Créer de nouvelles synergies autour des outils numériques éducatifs, des ressources pédagogiques et ludo-pédagogiques et de l'ensemble de l'offre de services déployée par le Réseau Canopé en lien avec la politique académique.

## LA PRÉPARATION D'UNE RÉSIDENCE

---

### Étape 1

L'équipe Canopé présente le dispositif à l'équipe de direction de l'ÉPLE demandeur, au référent aux usages pédagogiques numériques.

Les grandes orientations et les modalités de la Résidence sont ensuite définies en lien avec le projet d'établissement.

### Étape 2

L'équipe Canopé présente pendant une journée dans l'établissement l'accompagnement possible en termes de formation, de sensibilisation, etc.

### Étape 3

À l'issue de cette journée les personnels de l'ÉPLE sont invités à préciser leurs attentes grâce à un questionnaire en ligne.

### Étape 4

L'équipe Canopé, après dépouillement du questionnaire propose à la direction de l'ÉPLE une formule de Résidence.

## MODALITÉ DE LA RÉSIDENCE

---

### Elle s'adapte :

- au projet ;
- au lieu (éloignement de l'Atelier Canopé) ;
- à l'organisation de l'ÉPLE.

### La résidence peut consister en une présence de formateurs Canopé :

- tous les jours de la semaine,
- quelques jours sur quelques semaines (2 ou 3) ;  
consécutives ou non ;
- ou selon toute autre modalité à créer en lien avec l'ÉPLE.

## APRÈS LA RÉSIDENCE

---

Une évaluation du dispositif est faite dont les résultats sont transmis à l'équipe de direction de l'ÉPLE.

**En résumé, la Résidence Canopé est un dispositif adaptable aux besoins d'une équipe éducative, à l'organisation d'un ÉPLE, basé sur la co-construction d'un projet de formation intégré à l'écosystème de l'établissement scolaire.**

---